

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Par ailleurs, la remise des renouvellements de licence ne pouvant se faire au cours de l'AG comme d'habitude, **nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier par courrier ou vous pouvez le remettre dans la boîte aux lettres de :**

Danièle Boulanger
29 impasse Elsa Triolet
66750 ST CYPRIEN

Avant le 5 février 2021

Pour toute information, vous pouvez contacter Danièle par mail à l'adresse suivante : boulangerdaniele66@gmail.com

Vous trouverez tous les documents à télécharger sur notre site internet sc66cyclo.fr dans la page adhérer et toutes les informations concernant les assurances dans la sous-rubrique assurance de la même page.

Vous n'êtes pas licencié(é) dans un autre club, votre dossier complet doit être constitué de :

- notice d'information saison et déclaration du licencié 2021 signée
- formulaire d'adhésion club 2021 signé
- un certificat médical : **attention les certificats médicaux datant de 2016 ou avant ne seront plus valables pour les renouvellements de licence 2021. Aussi pour une prise de licence »vélo rando « penser à télécharger un nouveau certificat médical visé par votre médecin**
- l'attestation sur l'honneur "vélo sport" signée si vous avez répondu «non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé QS-SPORT, ce questionnaire vous est strictement personnel et ne doit pas être communiqué au club.
- un chèque à l'ordre de Saint Cyprien 66 cyclotourisme

Vous êtes licencié(e) dans un autre club :

- télécharger la demande de délivrance d'une carte membre
- un chèque à l'ordre de Saint Cyprien 66 cyclotourisme
- produire une photocopie de votre licence.